Ref. formation 202201107355

Agent de sûreté et de sécurité privée

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

1-Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Un résultat de niveau B1 au CECRL est requis.Pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou les ressortissants d'un pays tiers, ils doivent justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française tel spécifié dans l'arrêté du 31 mars 2022.2-Présenter une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS (pour laquelle les ressortissants étrangers non européens doivent justifier de 5 années de résidence continue et régulière sur le territoire, attestées par un ou plusieurs titres de séjour.) L'autorisation est matérialisée par un numéro personnel.3- Justifier de son aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois pour pouvoir se former et se présenter au SSIAP 1.Nota bene : Il est possible de bénéficier d'une adaptation de parcours si :- Le candidat est titulaire du SST, en cours de validité- Le candidat est détenteur d'un avis de formation initiale ou attestation de formation de recyclage du BS-BE manœuvre,- Le candidat est détenteur du diplôme SSIAP 1, en cours de validité, et si nécessaire, des attestations de recyclage ou de remise à niveau.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécuritéAssurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menacesAssurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1. Assurer la sécurisation d'un site dans une démarche de prévention et de protection : Application des textes juridiques relevant des activités privées de sécurité - Gestion du poste de sécurité en situation normale ou de crise sur le site d'exploitation - Gestion de l'accueil, filtrage et contrôle d'accès sur le site d'exploitation - Prévention ou gestion d'un conflit sur le site d'exploitation - Réalisation d'une ronde pouvant nécessiter une intervention sur le site d'exploitation - Prévention de la menace terroriste ou réaction à tenir en cas d'attaque terroriste sur le site d'exploitation (6 semaines).Période en entreprise (1 semaine). Module 2. Assurer une protection renforcée sur un site dit"sensible" : Prévention du risque incendie ou comportement à avoir face à la naissance d'un incendie dans un ERP ou un IGH-Sécurisation d'un site dit "sensible" (3 semaines).Période en entreprise (1 semaine). Session d'examen (1 semaine).

Commentaires sur la durée hedmomadaire
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de sûreté et de sécurité privée - ***Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)***

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00589698	du 29/09/2025 au 30/01/2026	Mornac (16)	AFPA CHARENTE		Non éligible	FPC